

Procès-verbal
Séance régulière du conseil d'établissement
Mardi 24 octobre 2023 à 18h30
Bibliothèque de Saint-Louis-de-France 2

Sont présents :

Donna Harquail	directrice	Marie-Ève Girard	parent
Virginie Hudon-Chabot	directrice adjointe	Pierre-Olivier Bouchard	parent
Maxime Bernier	parent	Catherine Tremblay	enseignante
Brigitte Bussièrès	parent	Renaud Dlon	enseignant
Caroline Trottier	parent substitut	Catherine Lemieux	enseignante
Martin Fournier	parent	Bruno Duquet	enseignant
Chantal Doyle	service de garde	Louis-Pierre Tessier	employé de soutien

Sont absents :

Magali Durig parent

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue;	18h30
2. Adoption de l'ordre du jour;	2 min
3. Interventions du public;	5 min.
4. Adoption du procès-verbal de la séance du 3 octobre 2023 (document joint);	2 min.
5. Suivi au procès-verbal du 3 octobre 2023;	10 min
6. Courrier reçu;	2 min

Points faisant l'objet d'une discussion, d'une proposition ou d'une décision conformément à la loi et aux règles de régie interne.

7. Présentation du budget initial;	15 min.
8. Éducation à la sexualité;	10 min.
9. Suivi de l'agrandissement;	15 min.
10. Service de garde;	10 min.
11. Comité de parent : rôle et mandat;	15 min.

Points faisant l'objet d'une information

12. Information de la directrice;	5 min
13. Information du président du CE;	5 min
14. Information du personnel;	10 min
15. Information du représentant au comité de parents;	5 min
16. Varia	5 min

17. Levée de l'assemblée.

1. Mot de bienvenue

La présidente souhaite la bienvenue aux membres.

2. Adoption de l'ordre du jour

Aucun ajout

CE-2023-24-11

À l'unanimité, le Conseil d'établissement adopte l'ordre du jour tel que proposé.

3. Intervention du public

Aucune intervention

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 3 octobre 2023

Aucune correction

CE-2023-24-12

À l'unanimité, les membres du conseil d'établissement adoptent le procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement du 3 octobre 2023.

5. Suivi au procès-verbal du 3 octobre 2023

Aucun suivi

6. Courrier reçu

Aucun courrier

Points faisant l'objet d'une discussion, d'une proposition ou d'une décision conformément à la loi et aux règles de régie interne.

7. Présentation du budget initial

La direction présente et explique le budget initial de l'école Saint-Louis-de-France pour l'année scolaire 2023-2024. Elle répond aux questions des membres. Mme Doyle explique qu'au 30 juin 2023, le service de garde de Saint-Louis-de-France 1 a fait un déficit de 7007\$ (coût associé aux classes du préscolaire qui demandent plus de temps d'éducatrices) et

le service de garde de Saint-Louis-de-France 2 a fait un surplus de 56430\$ (principalement à cause du manque de personnel tout au long de l'année).

CE-2023-24-13

À l'unanimité, le Conseil d'établissement adopte le budget initial pour l'année scolaire 2023-2024.

8. Éducation à la sexualité

La direction présente la planification annuelle élaborée par l'équipe-école pour l'éducation à la sexualité.

CE-2023-24-14

À l'unanimité, le Conseil d'établissement adopte la planification annuelle élaborée par l'équipe-école pour l'éducation à la sexualité pour l'année scolaire 2023-2024.

9. Suivi de l'agrandissement

La direction fait le point sur le projet d'agrandissement. À chaque communiqué aux parents, la direction informera les parents de l'école sur les étapes liées aux travaux. Une affiche sera placée près du chantier afin d'informer les gens du quartier.

10. Service de garde

La direction a fait parvenir aux membres des lettres explicatives concernant une limite d'inscriptions au service de garde lors des journées pédagogiques. Ces lettres seront envoyées aux parents de l'école. La pénurie de personnel ainsi que le nombre grandissant d'enfants inscrits peuvent compromettre la sécurité et le bien-être des élèves et des membres du personnel. La direction et Mme Doyle répondent aux questions et notent les commentaires des membres du conseil d'établissement. Elles retravailleront les lettres en tenant compte de certaines suggestions et les enverront aux membres par courriel afin de faire un envoi aux parents de l'école.

Mme Doyle demande que lors de la dernière journée avant le congé de Noël (22 décembre 2023) et de la dernière journée avant les vacances estivales (21 juin 2024), le service de garde ferme à 17h00 au lieu de 18h00.

CE-2023-24-15

À l'unanimité, le Conseil d'établissement adopte la modification de l'heure de fermeture du service de garde pour le 22 décembre 2023 et le 21 juin 2024, soit 17h00 au lieu de 18h00, pour l'année scolaire 2023-2024.

11. Comité de parents : rôle et mandat

La direction explique sa vision d'un éventuel comité de parents.

Elle donnerait trois mandats à ce comité :

1. Aider à la planification et au bon fonctionnement d'activités en lien avec l'école et la communauté (ex. courses, activités rassembleuses, etc.).
2. Planifier des activités de financement pour aider les élèves de 6^e année qui sont moins fortunés à participer à une activité de finissants demandant une contribution parentale.
3. Organiser et participer à des levées de fonds pour des activités d'envergure pour la fin de l'année scolaire.

Le comité rendrait des comptes à la direction de l'école qui ferait un suivi aux membres du conseil d'établissement. Les communications aux parents seraient faites par la direction de l'école.

On se questionne sur la gouvernance de ce comité. Il sera important d'avoir un document constitutif clair afin d'éviter les malentendus. La direction travaillera sur ce document et le présentera aux membres.

La direction enverra un sondage aux parents afin de sonder l'intérêt à se joindre à ce comité.

Points faisant l'objet d'une information

12. Information de la direction

Aucun point

13. Information de la présidente du CÉ

Le comité qui se penche sur la sécurité routière continue ses travaux selon les différents échéanciers.

14. Information du personnel

Les élèves de 6^e année ont vécu une belle randonnée à vélo dans la ville.

Les élèves de 5^e année sont allés sur les plaines d'Abraham.

Les élèves du préscolaire ont vécu une sortie au boisé Tequenonday.

La photo scolaire a eu lieu cette semaine.

On souligne l'immense travail de la brigadière qui s'occupe des enfants dans un contexte bien différent lié au chantier de construction.

Les enfants du service de garde de Saint-Louis-de-France 2 ont adoré la sortie au Laser Game Évolution.

Les enfants du service de garde de Saint-Louis-de-France 1 ont vécu une journée créative et collaborative sur le thème des monstres.

15. Information de la représentante au comité de parents

Mme Bussières a assisté à une première rencontre du comité de parents.

M. Pleau, directeur-général du centre de services scolaire des Découvreurs, lors de sa présentation, a nommé que tous les titulaires du primaire sont qualifiés (ils détiennent un brevet d'enseignement). Il est préoccupé par la pénurie de personnel au service de garde ainsi que par une très forte augmentation de clientèle, surtout dans le secteur de Sainte-Foy. Les écoles vivent actuellement des enjeux majeurs au niveau du manque d'espace.

16 Varia

17. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 20h28.

La prochaine rencontre du conseil d'établissement sera le 28 novembre 2023, à 18h30, à la bibliothèque de l'école Saint-Louis-de-France 2.

CE-2023-24-16

À l'unanimité, il est décidé que le Conseil d'établissement lève l'assemblée.

Maxime Bernier, présidente

Donna Harquail, directrice